

أَسَامُ مِنَ الْبَسُوسِ

هي بسوس بنت منقذ التميمية، خالة جساس بن مرة بن زهل الشيباني قاتل كليب، وكان من حديثه أنه كان للبسوس جارٌ من جرمٍ يُقال له سعد ابن شمس، وكانت له ناقة يُقال لها سراب، وكان كليب قد حمى أرضاً من أرض العالية في أنف الربيع فلم يكن يرعاه أحد إلا إبل جساس لمصاهرة بينهما، وذلك أن جلييلة بنت مرة أخت جساس كانت تحب كليباً، فخرجت سراب ناقة الجرمي في إبل جساس ترعى في حمى كليب، ونظر إليها كليب فأنكرها فرماها بسنهم، فاختل ضرعها فولت حتى بركت بفناء صاحبها وضرعها يشخب دماً ولبناً، فلما نظر إليها صرخ يا للذل، فخرجت جارية البسوس ونظرت إلى الناقة فلما رأت ما بها ضربت يدها على رأسها ونادت: وا ذلّاه. ثم أنشأت تقول:

لَعَمْرِي لَوْ أَصْبَحْتُ فِي دَارِ مَنْقِذٍ
وَلَكِنِّي أَصْبَحْتُ فِي دَارِ غُرْبَةٍ
فِيَا سَعْدُ لَا تَغْرُرْ بِنَفْسِكَ وَارْتَحِلْ
وَدُونَكَ أَذْوَادِي إِلَيْكَ، فَإِنِّي
وَسِرْ نَحْوَ جَرْمٍ، إِنَّ جَرْمًا أَعَزَّةٌ
لِمَا ضَيْمٌ سَعْدٌ وَهُوَ جَارٌ لِأَبِيَاتِي
مَتَى يَعْدُ فِيهَا الذَّنْبُ يَعْدُ عَلَيَّ شَاتِي
فإِنَّكَ فِي قَوْمٍ عَنِ الْجَارِ أَمْوَاتٍ
مِحَاذِرَةٌ أَنْ يَغْدُرُوا بِبِنَاتِي
وَلَا تَكُ فِينَا لَاهِيًا بَيْنَ نِسَوَاتٍ

فلما سمع جساس قولها سگنها وقال: أيتها المرأة ليقتلن غداً جملٌ هو أعظم عقراً من ناقة جارك. ولم يزل جساس يتوقع غرة كليب حتى خرج كليب لا يخاف شيئاً، وكان إذا خرج تباعد عن الحي، فبلغ جساساً خروجه، فخرج على فرسه وأخذ رُمحاً، وتبعه عمرو بن الحرث فلم يدركه، حتى طعن كليباً ودق صلبه، ثم وقف عليه، فقال: يا جساس أغثنني بشربة ماء. فقال جساس: تركت الماء وراءك. وانصرف عنه ولحقه عمرو فقال: يا عمرو أغثنني بشربة. فنزل إليه فأجهز عليه. فضرب به المثل فقيل:

المستجير بعمرو عند كربته

كالمستجير من الرمضاء بالنار

قال: وأقبل جساس يركض حتى هجم على قومه فنظر إليه أبوه وركبته باادية فقال لمن حوله: لقد أتاكم جساس بداهية. قالوا: ومن أين تعرف ذلك؟ قال: لظهور ركبته، فإني لا أعلم أنها بدت قبل يومها. ثم قال: ما وراءك يا جساس؟ فقال: والله لقد طعننت طعنة لتجمعن منها عجائز وائل رفضا. قال: وما هي؟ ثكلك أمك. قال: قتلت كليباً. قال أبوه: بنس، لعمر الله، ما جنيت على قومك.

من «مجمع الأمثال» للميداني (١١٢٤م)

PLUS FUNESTE QUE BASÛS

Il s'agit de Basūs, fille de Munqid le Tamimite. Elle était la tante maternelle de Jassās b. Murra b. Dahl le Šaybanite, l'assassin de Kulayb. On raconte que Basūs avait un client de la tribu des Jarm, qui se nommait Sa'd b. Šams, et que ce dernier possédait une chamelle nommée Sarāb. Or, Kulayb s'était réservé un enclos protégé dans les terres hautes au début de la saison verte, dans lequel ne pouvaient paître que les chameaux de Jassās, son beau-frère : en effet, Jalila, la fille de Murra et soeur de Jassās était l'aimante épouse de Kulayb¹. Il advint que Sarāb, la chamelle du Jarmite, se mêla aux bêtes de Jassās pour aller paître dans l'enclos de Kulayb. Ce dernier la vit, s'offusqua de sa présence, et lui décocha une flèche. Touchée au pis, la chamelle s'en retourna avant de baraquer devant la tente de son propriétaire, ses mamelles laissant s'écouler un flot de sang mêlé de lait. La voyant, Sa'd le Jarmite s'écria : Quelle humiliation! Puis la servante de Basūs sortit s'enquérir de la bête et, ayant vu son état, se mit à se frapper la tête et à se plaindre à son tour de cette affreuse humiliation. [Basūs] déclama alors les vers suivants² :

*Par Dieu, si je m'étais réveillée sur les terres de Munqid
Sa'd n'aurait point subi d'injustice alors qu'il est mon client
Mais je me suis réveillée en terre d'exil
Et quand le loup attaque, il s'en prend à mes brebis
Sa'd, ne te fais point d'illusions et pars céans :
Ceux auprès desquels tu as demandé protection font les morts face aux obligations
Prends mes quelques chameaux, car je crains fort
Qu'ils ne se saisissent traîtreusement de mes petites filles
Va retrouver la tribu de Jarm, les Jarm sont puissants
Et ne reste pas parmi nous à jouer parmi des femelettes !*

Ayant entendu ces propos, Jassās la calma et la rassura en ces termes :

- Ô femme, le chameau qui sera tué demain sera un sacrifice autrement plus considérable que la chamelle de ton client.

Il n'eut alors de cesse que Kulayb commette une imprudence, jusqu'au jour où ce dernier sortit du campement, sans la moindre crainte. Or c'était son habitude que de s'en éloigner grandement. Jassās eut vent de la chose, monta sa jument, s'arma de sa lance et partit. 'Amr b. al-Ḥarṭ s'élança à sa suite, sans pouvoir le rattraper avant que Jassās n'eût frappé Kulayb, lui transperçant les reins. Alors que Jassās se tenait au-dessus de Kulayb, le mourant l'implora : Ô Jassās, donne-moi une gorgée d'eau ! Mais ce dernier répliqua : Tu as laissé l'eau loin derrière toi... Il l'abandonna à son sort, alors que 'Amr [b. al-Ḥarṭ] arrivait. Kulayb

-
1. Une autre leçon du texte de Maydānī donne *كانت تحت كليب*, peut-être préférable, qu'on rendra simplement par «était l'épouse de Kulayb».
 2. Le poème ne semble pas pouvoir être celui de la servante, les pronoms possessifs se rapportant aux propriétés de Basūs étant nombreux, on comprendra que le verbe *'anṣā'at* se réfère à cette dernière et non à sa servante.

l'implora à son tour de lui donner une gorgée d'eau, mais 'Amr descendit de sa monture et l'acheva. C'est pourquoi l'on dit proverbialement :

Demander de l'aide à 'Amr dans l'adversité

Est comme demander protection de la canicule à la fournaise

Jassās rentra au galop vers le campement, se jetant au sein de son clan. Son père, le regardant, s'aperçut que son genou était découvert. Il dit alors à ses compagnons : Jassās nous apporte une calamité. Qu'en sais-tu ? demandèrent-ils. Son genou est découvert, et c'est bien la première fois, répondit-il avant d'interroger son fils : Qu'as tu donc fait, Jassās ? Par Allah, répondit celui-ci, j'ai porté un coup qui fera l'unanimité contre lui parmi les vieilles de la tribu de Wā'il³. Son père reprit : Mais de quoi donc parles-tu, puisse-tu mourir et affliger ta mère ! Jassās lui répondit qu'il avait tué Kulayb, et son père de s'écrier : Par la vie d'Allah, c'est là un grand crime que tu as commis contre ta propre tribu !

Al-Maydānī (m. 1124) : *Le Corpus des Proverbes*

3. Une autre leçon du texte de Maydānī propose رقصا et non رفضا . On comprendra alors « fera danser de joie les vieilles femmes ». Cette leçon, cependant, n'est pas convaincante, la suite du texte illustrant la désapprobation du clan vis-à-vis du geste de Jassās.